

La joie du don !

Pour le Denier de l'Église



Installation du père John de Riso
(Notre-Dame de Sainte-Croix)

Octobre 2025

www.sarthecatholique.fr

Édito de l'évêque

Chers amis,

Voici plus de deux ans que je sillonne le diocèse pour apprendre à mieux le connaître et à mieux vous connaître. Mes rencontres lors de mes visites pastorales sont toujours l'occasion de découvertes et de joies.



Ce nouveau numéro de *La Joie du don* permet à tous de se rendre compte de la diversité des événements qui rythment la vie du diocèse. **Chacun d'entre vous y a sa place !** Vous y découvrirez des témoignages qui montrent la richesse de notre diocèse, comme celui du père Christian du Halgouët, qui vient de fêter ses 25 ans d'ordination sacerdotale.

L'œuvre des prêtres, des salariés et des nombreux bénévoles ne se mesure pas. Que tous soient ici remerciés pour leur dévouement sans faille ! Mais cette œuvre a un coût et nous faisons au mieux pour le limiter. Ce numéro vous permet aussi de mieux comprendre pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui : **nous ne pouvons compter que sur vos dons** pour assurer le bon fonctionnement du diocèse et la pérennité de toutes nos actions.

Il est essentiel que le diocèse puisse continuer sereinement sa mission : celle d'annoncer le Christ et d'accueillir tous ceux qui le cherchent. **En donnant au denier, vous lui donnez les moyens de la poursuivre.**

Soyez remerciés pour votre fidèle soutien !

Je vous assure de mes prières,

+ Mgr Jean-Pierre Vuillemin
Évêque du Mans



Les chiffres clés



100 %
des ressources de
l'Église proviennent
des dons



2000
bénévoles
dans le dio-
cèse et en
paroisses



32
salariés, en
équivalent
temps plein



45
prêtres en
activités



1250 €
revenu
mensuel
d'un prêtre



25 000€
coût annuel d'un prêtre
(revenu, protection
sociale, déplacements, ...)



Focus sur le legs



Emilie Longchambon,
référente legs

« Faire un legs à l'association diocésaine du Mans, c'est faire le choix de la soutenir efficacement dans sa mission. Le legs constitue un geste fort pour l'Église : **il ancre votre soutien dans la durée, au nom de votre foi, pour les générations futures.** »

Contact :

legs@sarthecatholique.fr - 02 43 54 12 57

Témoignage du père Christian du Halgouët

25 ans de prêtrise pour le curé de la Flèche !



« J'ai été ordonné en l'an 2000. Cela fait quatre ans que je suis curé à la Flèche.

Je garde un très bon souvenir de mes premières années de ministère à la cathédrale avec les pères Jean-Pierre Lebrun et Christophe Le Sourt, qui ont été très formatrices.

J'aime la variété de mes activités. **Chaque événement est une occasion de rencontre imprévue**, au coin de la rue ou lors d'un comice agricole.

Je suis un prêtre heureux, j'essaie d'être visible, de ne pas me cantonner à l'église et à la sacristie.

Je suis attaché à la vie fraternelle entre prêtres : à la Flèche, nous sommes trois, et il y a aussi quatre religieuses coréennes. **Nous avons une vie amicale et de prière, c'est un témoignage essentiel auprès des paroissiens** : nous vivons en communauté, c'est un beau témoignage.



Parole de laïque

« Je suis chargée du soutien au déploiement de nouveaux outils informatiques, comme l'annuaire diocésain en ligne (ADEL) ou le logiciel Enoria, qui permet de gérer les activités paroissiales. Je suis en lien avec la Chancellerie et l'Économat, et j'accompagne les paroisses qui en font la demande. **J'ai le sentiment d'aider les personnes à vivre pleinement leur mission d'évangélisation.** »



Nathalie Dargier,
salariée du diocèse

2024 : Une situation financière à l'équilibre

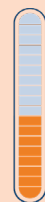
En 2024, les quêtes et les collectes ont augmenté de 4%. En revanche, **les ressources liées aux legs, donations et assurances-vie ont fortement diminué, passant de 552 000 € en 2023 à 106 000 € en 2024.**

Malgré la hausse du coût de l'énergie – 130 000 € –, le montant des charges de l'Association diocésaine est resté stable grâce aux efforts de gestion et à l'attention de chacun. Ainsi, **les gros travaux de 2024 et l'activité courante ont été financés sans prendre sur les réserves.**

En 2025, nous sommes reconnaissants envers les personnes qui ont décidé de léguer à l'Association diocésaine du Mans. Cette ressource, essentielle pour les projets missionnaires, devrait s'établir à environ 500 000 € cette année.

1 620 000 €

750 000 €



En 2025, pour assurer le bon fonctionnement du diocèse 1 620 000 € sont nécessaires. Il nous manque 870 000 € à collecter d'ici le 31 décembre.

Pour autant, **tous nos besoins ne sont pas encore financés, nous comptons donc sur votre aide !**

Soyez tous chaleureusement remerciés !

Bruno de Labarthe, économiste

Donnez

pour le Denier
de l'Église



don.sarthecatholique.fr

ÉGLISE
CATHOLIQUE
EN SARTHE